



L'Informateur



Édition Été 2020

Mot du Maire



Bonjour à tous,

La Municipalité de Saint-Placide comme la planète entière a connu un printemps historique avec la pandémie qui nous a tous touchés de près ou de loin. Désormais, les expressions lavage de mains, désinfection et distanciation ont pris une place prépondérante dans nos vies. Évoluant au rythme des communiqués émanant des autorités de la Santé publique et des déclarations des gouvernements provincial et fédéral, le monde entier a été mis sur "pause".

Les différents services de la Municipalité demeurent fonctionnels mais fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Ils sont tous accessibles soit par téléphone au 450-258-2305, par courriel à info@saintplacide.ca ou par le biais des services en ligne de notre site internet www.saintplacide.ca que nous vous encourageons à utiliser.

Les intérêts et pénalités sur les comptes de taxes sont suspendus jusqu'au 30 septembre 2020 ainsi que les frais de retard sur les livres empruntés à la bibliothèque depuis le 15 mars 2020 et cela jusqu'au 30 juin 2020. Une première phase de réouverture de la bibliothèque est d'ailleurs en cours depuis le 9 juin dernier permettant aux usagers d'effectuer des prêts de livres sans contact.



Je tiens à souligner les efforts que font tous les citoyens afin de respecter les règles sanitaires relatives à la pandémie du Covid-19. Le déconfinement s'amorce graduellement... Je vous encourage à maintenir ces nouvelles habitudes de distanciation sociale ainsi que toutes les règles sanitaires recommandées par les autorités. Surveillez notre site internet ainsi que nos plateformes numériques facebook et instagram pour suivre l'évolution de la situation en temps réel.



Enfin, je vous souhaite un agréable été à tous et surtout, soyez prudents sur les routes et sur nos plans d'eau. Encourageons nos entreprises locales et régionales et agissons dans le respect des règles édictées pour notre sécurité à tous.

Richard Labonté

Richard Labonté, Maire

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE EST LÀ, BIEN PRÉSENTE, AU BOUT DE VOS DOIGTS !!! UTILISEZ LES DIFFÉRENTES RESSOURCES EN LIGNE DISPONIBLES !!!

Dans ce numéro

Urbanisme	2
Bibliothèque municipale	2
Loisir et communiqués spéciaux	3
Décisions du conseil municipal	3
Agenda	4

Activités et événements annulés

Toutes les activités de loisir tenues dans les locaux propriété de la Municipalité de Saint-Placide et ses organismes sont annulés, **incluant le camp de jour et la fête nationale.**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide (Québec)
JOV 2B0

Téléphone : 450-258-2305
Télécopie : 450-258-3059

Urgence
Travaux publics : 514-230-8221

www.saintplacide.ca
info@saintplacide.ca

HEURES D'OUVERTURE

En raison de la pandémie, le bureau municipal et la Bibliothèque municipale **demeurent fermés au public** jusqu'à nouvel ordre.



SERVICES MUNICIPAUX FERMÉS LES MERCREDIS 24 JUIN ET 1ER JUILLET 2020 EN RAISON DES CONGÉS FÉRIÉS DE LA FÊTE NATIONALE ET DU CANADA



Prochaine parution régulière prévue pour le mois d'août 2020.

LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS RAPPELLE

DEMANDE DE PERMIS **EN LIGNE**

Dans le contexte actuel, nous tenons à vous rappeler qu'il est facile et rapide d'effectuer une demande de permis en ligne.

Consultez les [services en ligne](#) de notre site internet www.saintplacide.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par téléphone au 450-258-2305 ou par courriel à : urbanisme@saintplacide.ca

www.saintplacide.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le service de prêt sans contact, un service sécuritaire pour tous !

Réservations

Mardi : 11 h à 16 h
Mercredi et jeudi : 9 h à 13 h

Cueillettes sur rendez-vous

Mardi : 15 h à 19 h
Mercredi et jeudi : 13 h à 17 h

450-258-1780
biblio@saintplacide.ca

CLUB DE LECTURE TD
Maintenant en ligne

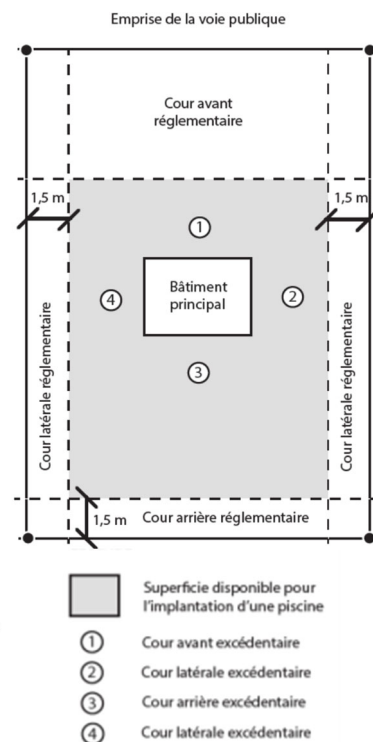


Dès le 15 juin, les enfants pourront s'inscrire à l'adresse www.clubdelecturetd.ca et ainsi obtenir un carnet virtuel. Ils pourront aussi ajouter des livres à leur carnet, collectionner des écussons, participer à des quiz, et plus encore!

URBANISME

PISCINES SÉCURITAIRES

Le gouvernement du Québec a adopté, en juillet 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Tous les propriétaires qui installent ou remplacent une piscine depuis le 22 juillet 2010 sont assujettis à respecter le règlement. Il contient les normes qui ont trait aux installations incluant la piscine, l'enceinte devant protéger l'accès à la piscine ou les équipements liés au fonctionnement de celle-ci. Le règlement concerne les piscines de type hors terre, semi-creusée, creusée, démontable (paroi souple, gonflable ou non), SPA et n'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus. Avant de construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine, il est obligatoire d'obtenir un permis auprès de la Municipalité. La personne qui aura obtenu un permis pour l'installation d'une piscine démontable ne sera pas tenue de faire une nouvelle demande pour la réinstallation de cette piscine au même endroit et dans les mêmes conditions. Pour plus d'informations concernant la sécurité des piscines résidentielles, vous pouvez communiquer avec la directrice du service de l'urbanisme ou consulter le règlement intégral au : <http://www.baignadeparfaite.com/fr/reglementation>.



OUVERTURE GRADUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

⇒ PHASE 1 PRÊT DE LIVRES SANS CONTACT, SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURITAIRE ! (EN VIGUEUR)

- Abonnement par téléphone
 - Aide au lecteur par téléphone ou en ligne
 - Réservations en ligne ou par téléphone
 - Retours sans frais de retard
- Depuis le 15 mars et jusqu'au 30 juin



⇒ PHASE 2 OUVERTURE AUX ABONNÉS AVEC ACCÈS RESTREINT (À VENIR)

Les abonnés auront un accès restreint à la bibliothèque selon un horaire réduit. Tous devront respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale.

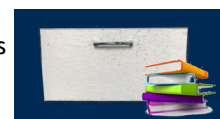
La porte donnant sur la rue de l'église servira exclusivement aux entrées et la porte sur le boulevard René-Levesque sera réservée aux sorties.

Seuls les services de prêt et retour de documents au comptoir ainsi que référence et aide au lecteur seront dispensés.

Les documents retournés au comptoir ou par la chute à livres demeureront en quarantaine pendant 72h avant d'être remis sur les rayons.

RAPPEL AUX PARENTS DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

La bibliothèque désire rappeler aux parents dont les enfants fréquentent l'école de l'Amitié que les livres en leur possession doivent être retournés à la bibliothèque en utilisant la chute à livre située à l'entrée située du côté du boulevard René-Levesque. Nul besoin de les nettoyer, ils seront mis en quarantaine avant d'être remis en circulation.



LOISIR ET COMMUNIQUÉS SPÉCIAUX

LA ROUTE DES ARTS VOUS
ATTEND DU 10 JUILLET AU 9 AOÛT
PLANIFIEZ UN RENDEZ-VOUS INTIME
AVEC LES ARTISANS ET ARTISTES



Le parcours de la 21^e édition de la Route des Arts se veut intimiste et offre l'opportunité de rencontres privilégiées aux ateliers des artistes, sur rendez-vous seulement. De belles occasions de découvertes artistiques dans une ambiance sympathique et chaleureuse que vous pourrez planifier à partir du site web routedesarts.ca qui publie virtuellement le dépliant promotionnel. La Galerie-Boutique de la Route des Arts (76 rue Clyde, Lachute) présentera également les œuvres de vingt-cinq membres tout en respectant les normes de distanciation gouvernementales. Le dépliant de la Route des Arts y sera disponible ainsi que dans divers points de distribution.



ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

En raison des directives gouvernementales interdisant la tenue de festivals et événements extérieurs, diverses activités ont été annulées. C'est le cas de la session d'activités de loisir et des activités tenues par les organismes dont la fête nationale.

De nouvelles directives nous parviendront au cours des prochaines semaines relativement à la reprise des diverses activités.

Nous vous invitons à consulter notre site internet et notre page facebook afin d'être informés.

LE SERVICE DU LOISIR ET DE LA CULTURE VOUS RAPPELLE

ACTIVITÉS SPORTIVES

DÉCONFINEMENT AMORCÉ DES SPORTS

La saison de soccer débutera le 22 juin pour U7 et U8.

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.csseigneurie.com

www.saintplacide.ca

Pour plus d'informations, communiquez avec nous au 450-258-2305 poste 231 ou par courriel à l'adresse : loisirs@saintplacide.ca

DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION DE CE BULLETIN,
VOICI LES GRANDES LIGNES DES DÉCISIONS PRISES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AINSI QU'UN APERÇU DES
DOSSIERS EN COURS

Prochaine séance publique :

Mardi 21 juillet 2020, 20 h
Salle Jean-Paul-Carrières – 281, montée Saint-Vincent

À L'ADMINISTRATION :

- ✓ Reconstitution—Division du territoire de la Municipalité en districts électoraux;
- ✓ Achat et installation d'un nouveau serveur informatique;
- ✓ Autorisation pour dépôt d'une demande au Programme Placement Carrière-été.

À L'URBANISME :

- ✓ Écriture du nouveau plan d'urbanisme et refonte réglementaire des règlements de zonage, lotissement et de construction (en cours présentement);
- ✓ Acquisition de nouvelle imagerie aérienne du territoire de la Municipalité;
- ✓ Entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal pour participer à un projet pilote de planification dans les zones à risque d'inondations.

AUX COMMUNICATIONS :

- ✓ Renouvellement d'adhésion à l'A.C.M.Q. (Association des communicateurs municipaux du Québec);
- ✓ Acquisition d'une banque d'heures de soutien informatique et sauvegarde de sécurité informatique;
- ✓ Achat de publicité dans le Guide Touristique des Basses Laurentides.

AUX TRAVAUX PUBLICS ET À L'HYGIÈNE DU MILIEU :

- ✓ Dépôt d'une demande au programme A.I.R.R.L. et R.I.R.L. (Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales);
- ✓ Achat d'un balai de rue, réparation des crépines au lac, mise aux normes des glissières de sécurité;
- ✓ Étude des cours d'eau Village et Brunet, étude du niveau des boues aux étangs aérés.

EN LOISIR ET CULTURE :


- ✓ Renouvellements d'adhésion à : Tourisme Laurentides, Culture Laurentides, Carrefour Action Municipale et Famille, A.R.L.P.H.L., Développement ornithologique Argenteuil, Logiciel Sport Plus;
- ✓ Dons : Cercle de fermières de Saint-Placide;
- ✓ Projet de réaménagement au parc Adélaïde-Paquette

EN SÉCURITÉ INCENDIE :

- ✓ Signature d'une entente de travail de 5 ans avec les pompiers.

AGENDA

JUIN							JUILLET							AOÛT						
dim	lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim	lun.	ma	me	jeu.	ven	sa	dim	lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23/30	24/31	25	26	27	28	29

DATES	ACTIVITÉ	ENDROIT	INFORMATIONS
 RÉGIE INTERMUNICIPALE Argenteuil Deux-Montagnes			
Lundis 1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 juin, 6, 13, 20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août	Collecte du bac d'ordures ménagères (vert) <i>Placez votre bac vert en bordure de route le jour précédant la collecte.</i>		www.saintplacide.ca 450-258-2305
Jeudis 11 juin, 9 juillet et 13 août	Collecte du bac de recyclage (bleu) <i>Placez votre bac bleu en bordure de route le jour précédant la collecte.</i>		www.saintplacide.ca 450-258-2305
Vendredis 5, 12, 19 et 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 juillet	Collecte du bac de compost (brun) <i>Placez votre bac brun en bordure de route le jour précédant la collecte.</i>		www.saintplacide.ca 450-258-2305

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LES BACS – RÉSUMÉ AIDE MÉMOIRE

RECYCLAGE	COMPOST	ÉCOCENTRE	ORDURES
<ul style="list-style-type: none"> • Papier et carton Revue, journaux, circulaires Enveloppes, papiers, cartons Boîtes de jus et de lait Livres, bottins téléphoniques Rouleaux de carton Boîte d'oeufs • Plastique Contenants avec logo numéroté #1-2-3-4-5-7 Bouchons et couvercles Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires • Verre et métal Bouteilles, pots, boîtes de conserve. Bouchons, assiettes et/ou papier d'alumi- nium, cintres, tuyaux, chaudrons 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidus de table Fruits et légumes, co- quilles d'œufs, marc de café, filtres à café, sa- chets de thé et tisane, pain, pâte et riz (sans sauce ou matières grasses) • Résidus verts Gazon, feuilles, branches, sac de papier, terre, copeaux de bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériaux de construction Bois, gypse, bardeaux, laine minérale, vitres de fenêtre • Pneus • RDD 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits et fibres sanitaires Couches, papier hygiénique, sacs et charpie de sècheuse • Résidus alimentaires Viandes, poissons et os, produits laitiers, farine et sucre, friandises • Papiers et cartons souillés Boîtes à pizza, assiettes de carton, serviettes de table,

* À noter que la Municipalité de Saint-Placide est un lieu de dépôt ARPE pour vos SERPUARIENS. Communiquez avec nous pour plus d'informations.

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES— PROCHAIN VERSEMENT DÛ LE 30 JUIN 2020

Consciente et sensible des répercussions de la situation actuelle en raison de la pandémie et pour offrir un répit aux citoyens et propriétaires d'entreprises et de commerces de la Municipalité, le Conseil municipal a pris la décision de suspendre les intérêts et pénalités sur les versements de comptes de taxes foncières à compter du 31 mars 2020 et ce, jusqu'au 30 septembre 2020.